

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ATLAS 2021

Lundi 22 mars 2021 à 11 heures

– Par visioconférence Zoom –



▶ GUIDE PRATIQUE

▶ DOCUMENTS NÉCESSAIRES AUX VOTES ET APPROBATIONS

TÉLÉCHARGER ET INSTALLER « ZOOM US » SUR VOTRE ORDINATEUR

1/ Télécharger le logiciel ZOOM US

- Sur votre navigateur (Chrome, Firefox...), saisissez : <https://zoom.us/>,
- Allez tout en bas de la page et dans la 2^e colonne intitulée "Télécharger" sélectionnez l'item « Client de Réunions Zoom »,
- La page « Centre de téléchargement » apparaît, sous le titre « Client Zoom pour les réunions », cliquez sur le bouton "Télécharger".
- Le téléchargement du fichier « ZoomInstaller.exe » se fait rapidement, il pèse environ 10 Mo. Allez le chercher dans votre répertoire « Téléchargements » ou « Download » selon votre système.

2/ Installer le logiciel ZOOM US

- Double-cliquez sur le fichier « [ZoomInstaller.exe](#) » ou « [ZoomInstaller](#) »

À l'issue de l'installation, la fenêtre ci-contre apparaît :
L'installation est terminée, vous n'avez pas à vous connecter.
Il vous suffira le jour de l'assemblée générale de lancer Zoom
et de cliquer sur le bouton bleu « Rejoindre une réunion ».

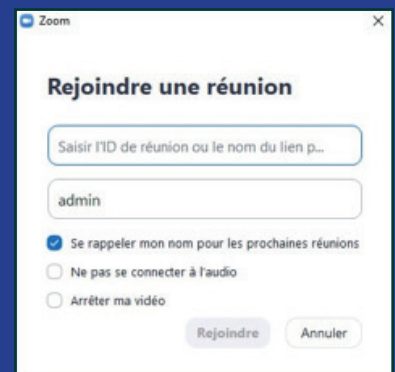


3/ Rejoindre une réunion

- Lancez l'application « Zoom » comme décrit ci-dessus,
- Cliquez sur « Rejoindre une réunion », la fenêtre ci-contre apparaît,
- Entrez les paramètres de la réunion qui vous ont été communiqués dans la convocation à l'Assemblée générale ATLAS :

- > Saisissez l'ID de la réunion (11 chiffres),
- > Remplacez « admin » par vos nom et prénom,
- > Cliquez sur le bouton bleu « Rejoindre ».

- Une nouvelle fenêtre apparaît : entrez votre mot de passe (chiffres et lettres) et cliquez sur le bouton bleu « Rejoindre une réunion ».



- La fenêtre ci-contre apparaît :
 - > Ne pas vous connecter, l'animateur est ATLAS, l'administrateur de la réunion,
 - > Attendez qu'une grande fenêtre s'affiche avec les vignettes des autres participants,
 - > Sélectionnez en bas à gauche l'audio et la vidéo si celle-ci ne s'est pas enclenchée automatiquement.



Pour approfondir, voici l'adresse d'un bon tutoriel en ligne :
<https://support.zoom.us/hc/en-us/articles/203020795-How-To-Install-on-Mac>

NB : Si vous ne pouvez pas être présent pendant l'assemblée numérique, pensez à voter ! Votre vote compte pour atteindre le quorum.

COMMENT VOTER ?

Les différents votes à l'ordre du jour se feront en ligne, via la plateforme Balotilo, du lundi 15 mars à 14h00 au lundi 22 mars à 13h00.

Il s'agit d'un vote à bulletin secret. Lundi 15 mars, vous allez recevoir un email intitulé "Balotilo - ATLAS - Assemblée Générale ordinaire 2021" qui se présentera comme ci-dessous :



j.cambreleng@atlas-citl.org vous invite à participer au vote à bulletin secret :

Assemblée Générale ordinaire 2021

Groupe / Association : ATLAS

Pour voter, cliquez sur :

<https://www.balotilo.org/...>

Ce lien est personnel. Veillez à ne pas le communiquer.

Vous avez jusqu'au lundi 22 mars 2021 à 13h00 (heure de Paris) pour participer.

Vous pourrez consulter les résultats en utilisant le même lien à partir du lundi 22 mars 2021 à 13h00.

Votre clé de contrôle est "xxxxxx".

Bon vote !

L'équipe de Balotilo

Il vous communiquera **votre lien de connexion** ainsi qu'une clé de contrôle.

Vous pourrez **consulter les résultats de l'élection avec ce même lien**, dès le lundi 22 mars à partir de 13h.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ATLAS

LUNDI 22 MARS 2021 • 11 H

L'ordre du jour :

1. **Rapport moral de la présidente** et vote sur ce rapport ;
2. **Rapport d'activité de la secrétaire générale** et vote sur ce rapport ;
3. **Rapport financier du trésorier** et vote sur ce rapport ;
4. Lecture du **rapport de la commissaire aux comptes sur les comptes annuels** et vote sur ce rapport ;
5. Approbation des **comptes annuels** et vote sur **l'affectation du résultat** ;
6. Lecture du **rapport spécial de la Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées** et vote sur ce rapport ;
7. Rapport de gestion du directeur d'ATLAS et présentation du budget prévisionnel ;
8. Autorisation donnée (vote) par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration de placer une partie du fonds associatif dans un **projet immobilier à Arles** ;
9. Débat d'orientation ;
10. **Élections au Conseil d'administration : présentation des candidats** et vote.

[Les documents joints à ce dossier faisant l'objet d'un vote sont indiqués en gras]

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à vous toutes et tous qui nous avez fait l'amitié d'être présents à l'Assemblée Générale d'ATLAS, que nous aurions aimé pouvoir tenir en présence à l'hôtel de Massa à Paris, mais cette année encore le luxe des retrouvailles en chair et en os sont impossibles, pour les raisons que vous ne savez que trop bien. Malgré cela, l'important reste que nous soyons tout de même réunis pour que la secrétaire générale, le trésorier, le directeur, l'adjointe de direction, et moi-même, la présidente de l'association, puissions vous présenter en détail ce qui a été réalisé en cette année très spéciale et ce qui nous attend pour la suivante, non moins particulière ; pour que, vous adhérents, puissiez voter sur ces différents rapports et élire les nouveaux membres du conseil d'administration, qui est, avec l'équipe salariée arlésienne, le cœur mobilisé de cette association tout au long de l'année. Je souhaite d'ailleurs débiter ce rapport moral en remerciant les deux membres sortants cette année, Julia Azaretto et Marc de Launay qui ont tous deux beaucoup apporté à nos débats et qui ont réalisé de très belles choses au sein de l'association : rappelons-nous l'atelier des philosophes de la Fabrique des humanités en 2019 ou encore le feuilleton « Ut pictura poesis » avec Marc lors des dernières Assises en ligne, mais aussi bien sûr la grande lecture d'incipit multilingue, coordonnée par Julia en *after* de ces mêmes Assises 2020, avec des associations de traductrices et de traducteurs du monde entier, et sa très inventive chronotraduction aux Assises sur le temps il y a deux ans. Je tiens aussi à remercier les membres du CA qui y sont entrés l'an dernier : Pierre Judet de la Combe, Karine Guerre, aujourd'hui secrétaire générale, et Gilles Rozier, notre nouveau trésorier. Et bien sûr tous les membres qui y sont engagés, certains depuis de nombreuses années : Agnès Desarthe, vice-présidente de l'association, Paul Lequesne, Élodie Dupau, Yves Gautier, Olivier Chaudenson et Nathalie Koble. Toutes et tous apportent leurs lumières, leur culture et leur énergie, chacun à sa manière, et font de ce conseil d'administration actif un précieux vivier intellectuel et humain.

En cette période morne où la libre circulation des personnes est plus que jamais mise à mal, où il nous faut rester statique et enfermé, à ATLAS nous voulons continuer de « faire flux », d'ouvrir les portes de notre association, dans les deux directions, et dans tous les sens du terme : s'ouvrir vers l'extérieur et accueillir les pensées, les textes, le travail, les travailleurs de la traduction, les idées, les cultures, quelles qu'elles soient, à l'image de notre collègue international des traducteurs littéraire d'Arles, qui est un site unique et précieux dont nous mesurons chaque jour la chance que nous avons qu'il existe et soit si vivant. Le CITL, c'est plus que symboliquement la maison de l'anti-confinement par excellence, où depuis plus de trente ans, on vient cohabiter avec celles et ceux qu'on ne connaît pas encore, mais avec qui on partage déjà tant. C'est la grande maison des traducteurs qui vous est toujours ouverte.

En 2020, si nous avons dû annuler le Printemps de la traduction, il en a été autrement pour les Assises ; et je voudrais saluer la persévérance de l'équipe salariée d'ATLAS, qui en dix jours à peine s'est retroussé les manches et les petites cellules grises pour créer quelque chose avec autant d'exigence que de fidélité à ce que nous faisons. Nous avons tous été sur cette même longueur d'ondes : proposer quelque chose qui ne soit pas à minima ; nous couler dans les obligations et les contraintes, certes, parce qu'il le fallait, pas se réinventer, mais faire avec ce qu'on a et ne pas louper les fenêtres de tir qui se présentent à nous dans le trouble de ces mesures changeantes et parfois incompréhensibles, et surtout le faire au mieux ; avec par exemple une vraie équipe technique à un moment où les intermittents étaient privés de leur outil de travail.

Je voudrais aussi vous parler de nos ateliers. Nos ateliers sous toutes leurs formes, c'est-à-dire les moments où l'on se réunit pour traduire, faire traduire, et questionner nos pratiques ; pour ceux qui me connaissent, ils savent que c'est un format, non pas qui me tient à cœur, mais que je juge absolument fondamental à plusieurs égards : je vous parlais de portes ouvertes — et les nôtres ne sont pas celles d'une chapelle parce que nous ne sommes pas des prêcheurs, loin de là, d'ailleurs je n'ai jamais aimé l'expression

consacrée « porter la bonne parole traductive », ce n'est pas mon vocabulaire — donc oui, je voudrais insister sur cette idée de la traduction comme espace ouvert, à occuper et à faire occuper, dans un monde segmenté, dans une société polarisée où l'on se mélange peu et où la littérature est souvent associée à la haute culture et donc potentiellement excluante, alors que chaque livre, chaque auteur, chaque récit nous raconte un monde que nous ne vivons pas personnellement, mais que nous vivons pourtant. Nous les traducteurs, qui sommes mal payés et souvent angoissés de savoir si on nous donnera le droit de travailler, nous le comprenons, nous sommes des petites mains de l'édition, et pourtant des auteurs ; c'est drôle, mais ce que nous savons faire mieux que personne, c'est justement nous couler dans la tête, dans les écrits des autres, nous faisons en permanence l'expérience de l'altérité et de l'empathie, mais je sais que vous qui êtes devant votre écran ce matin, vous le savez pertinemment depuis longtemps, et nous l'avons assez entendu claironner dans les médias ces jours-ci ; alors oui, permettez-moi d'insister sur ce point très concret et très viscéral : je crois que nous traducteurs, si nous faisons ce métier, c'est parce que nous avons besoin d'être au contact des autres, et que nous faisons ça bien, mais pour cela, aussi solitaires que nous sommes, nous avons besoin de collectif. Je me contenterai de vous rappeler le premier alinéa du paragraphe 1 de l'article 2 de nos statuts intitulés « Objet et moyens d'action », je cite : « Promouvoir sur le plan national et international la traduction littéraire envisagée dans son rôle d'activité créatrice, ainsi que la reconnaissance du statut et de la fonction sociale du traducteur ». C'est exactement cela ATLAS, et c'est ce qui me plaît chez elle : l'activité créatrice et la fonction sociale du traducteur, au sein de cette communauté ouverte : c'est-à-dire entre nous, traducteurs et traductrices, avec par exemple les ateliers ViceVersa et les autres formations que nous dispensons, ou encore la Fabrique des traducteurs, qui a fêté cette année ses dix ans, mais aussi avec les autres, ceux qui ne sont pas traducteurs, et qui pourtant ont les yeux brillants lorsqu'on leur raconte notre métier. Ceux qui nous lisent mais aussi ceux qui ne nous lisent pas.

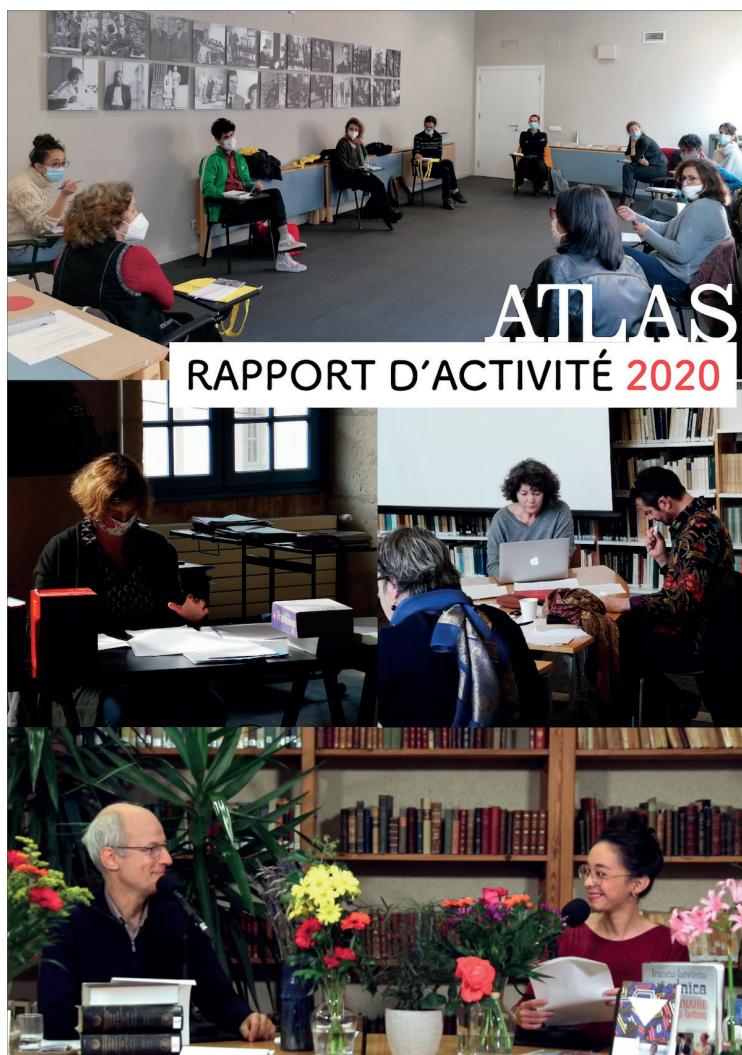
Quant aux orientations pour cette année qui vient, elles seront là encore sous le signe de l'ouverture : vers les Balkans, vers la Méditerranée et le monde arabophone avec plusieurs projets européens ; l'action culturelle sera également poursuivie et solidifiée dans le réseau associatif et en milieu scolaire, avec la continuité du programme « Quai des langues » et les ateliers « Traducteur d'un jour » dans différentes régions de France, en ville comme à la campagne ; nous tâcherons bien sûr de continuer à tisser et faire partie du maillage traductif international, par les différents liens que nous entretenons avec nos partenaires francophones (et quand je dis francophone je ne parle pas uniquement de la France, bien sûr) et nos partenaires à l'étranger ; sans oublier notre volet formations et le « savoir-faire-et-fabriquer » que nous développons d'année en année, avec des spécialistes de la traduction du monde entier ; mais je laisserai notre directeur nous développer tout cela plus en détail dans son rapport de gestion afin de ne pas nous répéter.

Je terminerai ce rapport moral en remerciant nos partenaires financiers : le ministère de la Culture, le CNL, l'Institut français, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la DGLFLF, la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, les conseils régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Île-de-France, la ville d'Arles et le ministère de l'Intérieur pour Quai des langues, la Sofia, le CFC (Centre Français d'exploitation du droit de Copie), ainsi qu'en Suisse Pro Helvetia et le Centre de traduction littéraire de Lausanne (CTL), et en Espagne Acción Cultural Española (ACE). Ainsi que tous les complices qui font de cette association un lieu de bouillonnement culturel : vous, au premier chef, évidemment, chers adhérents et chères adhérentes d'ATLAS, dont la présence est fondamentale au bon fonctionnement de l'association, et qui en êtes la raison d'être, et aussi les sympathisants et les lecteurs, qui d'une manière ou d'une autre, dans le public des Assises ou du Printemps, dans les salles de classe, les salles de spectacle et les salles polyvalentes d'association, découvrent la traduction et écoutent ce que ses artisans, les traducteurs et les traductrices, ont à en dire, à en montrer et à en partager.

Margot Nguyen Béraud

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Le Rapport d'activité ATLAS 2020 fera l'objet d'une présentation par **Karine Guerre**, secrétaire générale, lors de l'Assemblée générale en ligne. Il est téléchargeable et consultable dans sa totalité avec le lien ci-dessous.



► Télécharger le rapport d'activité ATLAS 2020 :

https://www.atlas-citl.org/wp-content/uploads/2021/02/rapport_activite_ATLAS_2020.pdf

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Rapport présenté par **Gilles ROZIER**, trésorier.

L'année 2020 a été exceptionnelle à bien des égards. La résidence a été fermée lors du premier confinement, le Printemps de la traduction annulé, les Assises transformées en événement audio-visuel, de nombreux programmes reportés, les frontières en partie fermées : le compte de résultat reflète tous ces événements.

PRODUITS

Le plan comptable a été modifié. Par conséquent les recettes propres ne comprennent que les ventes, et n'incluent plus les cotisations, qui sont dites « sans contrepartie » et classées désormais dans « Autres ressources ».

Recettes propres

Elles s'élèvent à 43 707 € (soit une baisse de 12 563 € par rapport à 2019), dont notamment :

- o 2 930 € pour les pensions des résidents (soit – 1 905 €), qui étaient moins nombreux car empêchés de voyager.
- o 2 425 € pour les Assises (lesquelles recettes proviennent exclusivement des ateliers car tout le reste était gratuit : – 5 334 € par rapport à 2019)
- o 17 680 € en recettes de formation continue (– 4 120 €). On a limité les pertes car les ateliers ont eu lieu, mais le prévisionnel était excessivement optimiste quant aux nombres de participants ayants droit à l'AFDAS)
- o Les recettes de coproduction sont stables mais en forte baisse par rapport au prévisionnel, du fait de l'annulation de certains programmes (par exemple l'atelier de traduction de Poésie menée avec l'ENS).

Subventions d'exploitation

Il y a là encore eu un changement de classement comptable, l'aide de la SOFIA n'étant pas à proprement parler une subvention, elle est désormais classée avec les « autres ressources ».

Après une année de baisse très conjoncturelle en 2019, les subventions d'exploitation sont en hausse en 2020 avec un montant de 497 500 € (+ 41 200 €). Ce dont nous pouvons nous féliciter et remercier chaleureusement nos partenaires financiers, qui ont entendu nos alertes, car à la baisse de nos recettes propres s'est ajoutée la perte d'une coproduction de 25 000 €. Une aide spécifique provenant du fonds d'urgence COVID de la Région Provence Alpes Côte d'Azur nous a permis de maintenir les subventions presque au niveau du prévisionnel (- 4 000 €).

L'augmentation du montant des subventions par rapport à 2019 s'explique essentiellement par l'aide accordée par le ministère de l'Intérieur à notre nouveau programme "Quai des Langues" (40 000 €). Par ailleurs, la DRAC a porté son soutien à ATLAS à 32 500 €, ce dont nous sommes très reconnaissants.

La subvention de l'Institut français est inférieure au prévisionnel car le report de la Fabrique des traducteurs en 2021 ne nous garantit pas l'obtention de la dernière tranche. Cela souligne d'autant plus la décrue de ce financement.

Il en va de même pour la seconde partie du financement de Manifesta par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Nous avons par ailleurs perçu une aide du CFC (5 000 €), qui en 2019 apparaissait en fonds dédié (4260 €) suite au report d'un atelier ViceVersa français-anglais.

Autres ressources

À ces subventions d'exploitation, il faut ajouter la catégorie comptable des autres ressources, qui comprend l'aide de la SOFIA (stable), les dons et les cotisations (en baisse modérée).

Les aides à la formation de l'équipe sont en baisse, car cette année il y a eu moins de formations.

La somme des produits d'exploitation est de 638 738 €, auxquels s'ajoutent les produits financiers (1 688 €) et les produits exceptionnels (700 €).

Total des produits : 641 125 €

CHARGES

Frais de fonctionnement : 311 686 €

Ils sont en forte baisse par rapport à 2019 (– 83 964 €). Mais 2019 était à cet égard une année exceptionnelle, car il a été décidé de provisionner le fonds de retraite pour les salariés de l'association d'un montant proche de 51 000 €, en vue, notamment, du départ à la retraite d'une des salariées qui devrait intervenir en 2021. L'écart réel est donc moindre, en voici le détail :

- o Les achats de matières premières et fournitures sont en baisse par rapport à 2019 (– 2 633 €) : une grande partie de la ligne produits d'entretien ayant été réaffectée à la résidence. Pour les fournitures de bureau, l'écart s'explique par le niveau des stocks, le télétravail, le confinement...
- o Les services extérieurs sont globalement stables.
- o Les autres services extérieurs sont stables, si on ne tient pas compte d'une somme de 1950 € qui a transité par le compte d'ATLAS, mais qui concerne RECIT (et que l'on retrouve en produits).
- o Les charges de personnel sont en baisse importante : la masse salariale des permanents baisse un peu (- 4 799 €), mais ce sont surtout les charges qui baissent massivement (– 32 870 €), par l'effet des mesures gouvernementales.
- o Les redevances sur logiciel augmentent (zoom, soundcloud, infopale, adobe).
- o Les dotations aux amortissements sont en légère hausse, dues à une hausse des investissements (9 496 € en 2020 / 8 440 € en 2019).

Charges directes par action

Détail des charges directes (autres que le fonctionnement général) liées aux « Actions spécifiques » :

• La résidence (séjour des traducteurs)

Les charges sont en baisse de 3 449 € et s'élèvent à 25 725 €.

• Les Assises de la traduction littéraire

Coût : 58 679 €, contre 70 317 € en 2019. Baisse sensible due au passage au format audiovisuel : les économies réalisées au niveau des déplacements et des hébergements ont été plus importantes que les dépenses supplémentaires en production audiovisuelle. Les rémunérations des intervenants artistiques et techniques ont été maintenues.

• Le Printemps de la traduction

8 961 € (le montant correspond essentiellement à la rémunération des auteurs-traducteurs et artistes invités) contre 16 200 € pour l'édition 2019. Les autres coûts ont disparu suite à l'annulation de la manifestation.

• La Fabrique des traducteurs

120 534 €, contre 65 979 € en 2019.

Le programme ayant dû être reporté, la grande majorité des frais correspondent aux fonds dédiés : 81 000 € pour la Fabrique des traducteurs et 25 500 € pour Levée d'Encres. Le reste des charges provient de ce qui a été réalisé pour Levée d'Encres en 2020.

- **Développement international :**

5 133 € au lieu de 8 355 € en 2019. Cela reflète la difficulté à voyager par temps de pandémie.

- **Prix ATLAS des lycéens :**

6 269 € au lieu de 6 687 €. Stable mais forte baisse par rapport au prévisionnel, le nouveau format du concours, désormais organisé simultanément dans cinq villes de la région SUD, n'ayant pas pu être pleinement mis en œuvre, notamment les ateliers préparatoires que nous avions prévus.

- **La vie littéraire au CITL (Une voix à traduire et Passage de l'étranger) :**

Le résultat global est de 15 769 €, au lieu de 9 475 €, mais il comprend des fonds dédiés. Chacune des lignes est en hausse car 4 rencontres ont été reportées à 2021.

- **Grand prix de traduction de la Ville d'Arles :**

La charge est en hausse : 6 925 € au lieu de 4 762 € en 2019, car la dotation du prix a été portée de 3 500 à 5 000 €.

- **Action culturelle :**

51 636 € au lieu 2 545 €. L'écart est dû au nouveau programme Quai des Langues, dont une grande partie du budget a été reportée à 2021 en créant un fonds dédié.

- **Formation continue :**

La charge de 16 749 € est stable par rapport à 2019 (- 402 €). Cela reflète un des pans de notre activité qui a pu être mené à bien.

RESULTAT = + 7 286 € (1,14 % du budget réalisé)

Fonds associatif (réserve) : 149 807 €

Contributions volontaires en nature

Il s'agit de la subvention en nature de la Ville d'Arles, qui n'affecte pas le résultat car elle figure en charges et en produits. Elle est de 59 415 € en 2020.

CONCLUSION

Le résultat de l'exercice 2020 est légèrement excédentaire pour ATLAS : 7 286 € (soit à peine plus d'1% du budget global réalisé).

Nous avons dû annuler quelques-unes des actions prévues, nous avons reporté en 2021 toutes celles qui pouvaient l'être, créant à cette fin un certain nombre de fonds dédiés (ceci explique le montant exceptionnel de notre budget prévisionnel 2021 qui sera présenté plus tard). Nous ne devons finalement le résultat excédentaire pour 2020 qu'à la baisse des charges sociales sur les salaires dont nous n'avons eu complète connaissance qu'en janvier 2021.

Dans un contexte mouvant et difficile, le budget est globalement respecté et maîtrisé.

RAPPORT DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



► **Télécharger le rapport de la Commissaire aux comptes :**

https://www.atlas-citl.org/wp-content/uploads/2021/03/Rapport_commissaire-aux-comptes_comptes_annuels_2020_ATLAS.pdf

COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RÉSULTAT



MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de Association ATLAS, pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	546 538	euros
Chiffre d'affaires :	43 707	euros
Résultat net comptable :	7 286	euros

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	10 342	10 342		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	130 397	96 213	34 184	39 548
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	14 051	9 143	4 909	3 696
	Autres immobilisations corporelles	83 294	79 358	3 935	7 364
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	40 620		40 620	40 020	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	278 704	195 056	83 648	90 627
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	305		305	
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 013		5 013	801
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	72 633		72 633	45 296	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	362 089		362 089	123 017	
DISPONIBILITES	22 461		22 461	13 518	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	389		389	1 293
	TOTAL (II)	462 890		462 890	183 925
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	741 595	195 056	546 538	274 552

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	149 807	149 642
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	7 286	165	
	Total des fonds propres (situation nette)	157 093	149 807
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	4 220	4 920	
Provisions réglementées			
	Total des autres fonds propres	4 220	4 920
	Total des fonds propres	161 313	154 726
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	162 500	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	162 500	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	55 832	50 990
	Total des provisions	55 832	50 990
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 773	6 640
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	71 789	61 472
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	933	724	
Produits constatés d'avance	81 400		
	Total des dettes	166 894	68 835
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	546 538	274 552
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	7 286,31	165,05
	(1) Dont à moins d'un an	166 894	68 835
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Comptes annuels annexés

au rapport du commissaire aux comptes
BEZIAT FIDUCIAIRE et AUDIT SARL

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	8 375	9 220
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	43 707	56 270
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	492 500	449 213
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	800	95
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	86 000	75 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 221	10 102	
Utilisations des fonds dédiés		24 260	
Autres produits	135	374	
	Total des produits d'exploitation	638 738	624 534
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	15 446	13 954
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	113 141	172 875
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 928	4 295
	Salaires et traitements	198 402	211 478
	Charges sociales	71 394	110 097
	Dotation aux amortissements et dépréciations	9 496	8 440
	Dotation aux provisions	4 842	50 990
Reports en fonds dédiés	162 500		
Autres charges	54 691	53 583	
	Total des charges d'exploitation	633 839	625 710
	RESULTAT D'EXPLOITATION	4 899	(1 176)

Comptes annuels annexés
rapport du commissaire aux comptes
LEZIAT FIDUCIAIRE et AUDIT SARL

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 899	(1 176)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		640
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	600	983
	Autres intérêts et produits assimilés	1 087	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1 688	1 623
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		1 688	1 623
RESULTAT COURANT avant impôts		6 586	447
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		143
	Sur opérations en capital	700	700
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		700	843
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		1 125
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			1 125
RESULTAT EXCEPTIONNEL		700	(282)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		641 125	627 000
TOTAL DES CHARGES		633 839	626 835
EXCEDENT ou DEFICIT		7 286	165
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		59 088
	Prestations en nature	59 415	59 088
	Bénévolat		
TOTAL		59 415	59 088
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		59 088
	Mise à disposition gratuite de biens	59 415	59 088
	Prestations		
	Personnel bénévole		
TOTAL		59 415	59 088

Comptes annuels annexés
au rapport du commissaire aux comptes
BEZIAT FIDUCIAIRE et AUDIT SARL

RAPPORT SPÉCIAL DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES



BEZIAT FIDUCIAIRE ET AUDIT S.A.R.L.
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION ATLAS
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice clos le 31/12/2020

Aux membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Nîmes, le 12 Mars 2021

S.A.R.L. BEZIAT FIDUCIAIRE ET AUDIT

Aude BEZIAT

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RELATIVE À L'ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER

Caractéristiques du projet d'achat :

Montant : Entre 150 000 euros et 500 000 euros

Nombre de m² : entre 50 et 200 m²

Financement : par apport et emprunt

Durée : pour une durée entre 10 ans et 25 ans

Taux : entre 0,5 % et 2 % maximum en fonction de la durée de prêt

Conformément à l'article 8.2.2 § 4 des statuts de l'association ATLAS que vous pouvez consulter sur le site Internet de l'association (https://www.atlas-citl.org/wp-content/uploads/2018/02/nouveaux_statuts_2016.pdf), le conseil d'administration demande à l'Assemblée Générale l'autorisation de procéder à l'acquisition d'un bien immobilier nécessaire à la réalisation de l'objet de l'association.

Comme détaillé lors des rapports qui sont soumis au vote et dans le rapport de gestion du directeur d'ATLAS, l'activité d'ATLAS s'accroît en 2021. De nouveaux programmes (accompagnés de nouveaux financements) nécessitent l'embauche d'une nouvelle salariée, et l'accroissement de l'équipe nécessite de nouveaux locaux, car les bureaux actuels touchent à la limite de leur capacité d'accueil. Pour ce faire, les premières consultations auprès de notre banque et de la commissaire aux comptes ont confirmé que l'option d'un achat plutôt que d'une location paraissait économiquement meilleure pour l'association, qui verra sa solidité financière et son indépendance accrues par une opération immobilière. Plusieurs raisons y concourent :

1°) Les réserves financières de l'association ne sont pas employées depuis plusieurs décennies et ne rapportent presque pas de produits financiers dans le contexte actuel. Le fonds associatif d'un montant de 157 093 euros pourrait être en partie placé sur un bien immobilier qui serait utile à l'objet de l'association, plutôt que d'être placé en immobilisations financières peu productives. La prudence veut toutefois qu'une réserve soit maintenue pour faire face aux aléas, et pour maintenir l'association en situation de trésorerie favorable. Le montant de cette réserve fera l'objet d'une étude plus poussée, mais pourrait-être compris entre 30 000 et 50 000 euros, au vu de notre trésorerie.

2°) Les taux d'intérêt proposés par notre banque, qui connaît la solidité de l'association, sont exceptionnellement bas. Il est question de 0,25 % à dix ans, ou de 0,50 % à 20 ans (hors cautionnement). Cela autorise le recours au crédit et participe à consolider l'hypothèse d'une revente du bien sans perte, si la nécessité d'une telle revente devait être avérée.

La question qui est soumise au vote est donc :

Autorisez-vous le conseil d'administration d'ATLAS à procéder à l'acquisition d'un bien immobilier nécessaire à la réalisation de l'objet de l'association, et à recourir pour ce faire, le cas échéant, à un emprunt immobilier sur une durée de 10 à 25 ans ?

ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ATLAS : PROFESSIONS DE FOI DES CANDIDATS



Margot Nguyen Béraud – Traductrice littéraire de l'espagnol

Voilà 6 ans que j'accompagne ATLAS, son conseil d'administration, ses salariés permanents, ses adhérents et ses sympathisants ; je m'y suis engagée quand j'ai commencé à traduire de la littérature latinoaméricaine et espagnole, parce que si la solitude est grisante, rien ne vaut le collectif. Assises, Printemps, rencontres, ateliers "Traducteur d'un jour", naissance du programme "Quai des langues", formations destinées aux traducteurs de tous les âges... décidément, la traduction littéraire est un métier qui lie et qui meut. En 2020, je suis devenue l'heureuse présidente d'ATLAS, et avec mes camarades administrateurs, au coude à coude avec l'équipe arlésienne, je souhaite continuer de stimuler notre précieuse association et d'en ouvrir très grand les portes.

Saint-Nazaire (44), 15 février 2021



Laura BRIGNON – Traductrice littéraire de l'italien

Traductrice de l'italien, j'ai découvert ATLAS il y a dix ans en participant à la Fabrique des traducteurs : un vrai tournant. À partir de là, j'ai suivi avec enthousiasme les événements proposés par l'association, qui ont donné lieu à des camaraderies solides et ont illuminé l'exercice de ce métier réputé si solitaire. Convaincue du rôle fondamental des rencontres et des échanges – entre traducteurs, avec le public, mais aussi avec d'autres acteurs du livre – dans la circulation des œuvres et la mise en lumière de la traduction, je souhaite aujourd'hui m'engager dans cette association qui les place au cœur de son activité.

Toulouse (31), 19 février 2021



Élodie DUPAU – Traductrice du portugais

Traductrice littéraire depuis 2011 (poésie, romans, nouvelles, essais, jeunesse), élue au conseil d'administration d'ATLAS en mars 2018, j'ai découvert et participé avec beaucoup d'intérêt à son fonctionnement – organisation des formations et des événements (notamment Printemps de la Traduction et Assises), gestion du CITL, réflexions autour de nouveaux projets, animation d'ateliers (« Traducteur d'un jour » et « Quai des Langues »). Ces trois années riches d'apprentissages et de découvertes me donnent l'envie de renouveler mon mandat et mon implication dans la vie de l'association.

Aureilhan (40), 25 février 2021



Marion GRAF – Traductrice littéraire de l'allemand

Il y a longtemps que je connais ATLAS ; je salue d'année en année tout ce que nous, traducteurs, devons au dynamisme de cette association. J'ai fait plusieurs voyages à Arles pour participer à des ateliers, ou aux Assises, et chaque fois, l'expérience fut heureuse et stimulante. C'est donc un geste de gratitude tout naturel de proposer ma contribution aux travaux du Conseil d'Administration. Je pourrais y apporter mon concours plus particulièrement dans trois domaines : approfondir les échanges avec les réseaux de traducteurs littéraires et les institutions partenaires en Suisse (Le Collège de Looren, le CTL de l'Université de Lausanne, la Collection CH, le festival BABEL, etc.) ; promouvoir la traduction de la poésie, que je pratique depuis longtemps et qui est l'un des points forts de La Revue de Belles-Lettres, que je dirige depuis plus de dix ans ; nourrir le dialogue avec les mondes de la traduction dans les pays germaniques, dont la Suisse fait partie. La

préparation des rencontres annuelles est un projet collectif auquel je serais ravie et honorée de collaborer pour quelques saisons.

Schaffhouse (Suisse), le 2 mars 2021

ATLAS

ATLAS — ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE

SIRET N° 333 643 617 00041

COLLÈGE INTERNATIONAL DES TRADUCTEURS LITTÉRAIRES ESPACE VAN GOGH 13200 ARLES – FRANCE

HÔTEL DE MASSA, 38 RUE DU FAUBOURG-SAINT-JACQUES 75014 PARIS – FRANCE

TÉL. : +33 (0)4 90 52 05 50 / atlas@atlas-citl.org



atlas.citl



ATLASrad



TV ATLAS



Radio ATLAS

www.atlas-citl.org